

---

◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

---

**AVS EN PEC-CUI et AESH en CDD**

**ENCORE UN PLAN DE LICENCIEMENT À L'ÉDUCATION NATIONALE  
POUR LE RÉEMPLOI de Tout-E-S les AVS et AESH**

SUD Éducation craignait que la réorganisation en PIAL soit le prétexte à une restructuration des moyens en termes d'aides humaines auprès des élèves en situation de handicap. La période des renouvellements de contrats le confirme : de nombreux contrats d'AESH en CDD ne seront pas renouvelés et de nombreux contrats d'AVS en PEC-CUI ne seront pas transformés en CDD, sans que les quotas horaires des autres collègues en soient revalorisés. Sud Éducation dénonce ce nouveau plan de licenciement. Il succède à la suppression des CUI à la rentrée 2018, qui avait mis au chômage des centaines de personnes alors que les besoins en agents administratifs et en accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap se font lourdement sentir.

Ce plan de licenciement s'accompagne d'une mise au pas des personnels qui ne dit pas son nom, puisque nombre des collègues non renouvelé-e-s ont pu avoir été amené-e-s à dénoncer personnellement ou collectivement leurs conditions de travail. L'administration n'en tient pas compte. C'est la prime à la souffrance au travail. D'autres ont fait l'objet d'arrêts maladies ou d'accidents du travail dont la loi dit très clairement qu'ils ne peuvent constituer un motif de non-renouvellement de contrat. C'est une atteinte au droit à se soigner. Enfin d'autres collègues qui ont pu se retrouver dans une situation de conflit avec des titulaires se sont vu remercier en toute inégalité de traitement.

**SUD Éducation dénonce cette baisse des moyens humains et ces méthodes managériales archaïques et revendique le réemploi de tous les personnels AVS et AESH en poste.**